

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Une cible ambitieuse et une priorité au transport en commun pour réduire les émissions de GES du Québec à l'horizon 2020

Montréal, le 10 novembre 2009 – La Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) encourage le gouvernement du Québec à adopter une cible de réduction d'au moins 20 % des émissions de GES du Québec à l'horizon 2020, par rapport au niveau de 1990.

En préparation de sa participation à la Conférence internationale de Copenhague, le gouvernement du Québec a soumis à la consultation quatre cibles de réduction des émissions de GES du Québec à l'horizon 2020, de 10 %, 12 %, 15 % ou 20 % par rapport au niveau de 1990.

Dans son mémoire, la CRÉ de Montréal rappelle que ces cibles sont sous la barre des cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), soit une réduction des émissions de 25 % à 40 %, à l'horizon 2020, sous le niveau de 1990 pour les pays industrialisés. Appuyant la cible de 20 %, qu'elle considère comme minimale, la CRÉ invite le gouvernement à soumettre des analyses et des scénarios pour des cibles de 25 % à 40 % en conformité avec les recommandations du GIEC.

La CRÉ de Montréal s'est positionnée à plusieurs reprises dans le sens d'une réduction significative des émissions de GES sur le territoire de l'île de Montréal. Avec ses partenaires régionaux, elle œuvre activement à cette réduction par différents projets qu'elle soutient, notamment la campagne *Défi Climat* et l'établissement à Montréal de *Projet climatique – Canada*, initié par Al Gore. Dans la continuité de son action, elle invite le gouvernement du Québec à mettre de l'avant des mesures novatrices dans tous les secteurs, en particulier dans celui des transports, afin d'atteindre minimalement une réduction de 20 % des émissions de GES.

Pour la région de Montréal et pour le Québec dans son ensemble, le secteur des transports, responsable de 40 % des émissions, constitue un enjeu clé dans la lutte aux changements climatiques. La présidente de la CRÉ de Montréal « invite donc le gouvernement à moduler ses interventions selon les secteurs, en misant fortement sur une réduction des émissions de GES dans le secteur des transports, et lui demande d'investir massivement dans le développement des infrastructures de transport en commun en soutien à la mise en œuvre du Plan de transport de Montréal 2008 de la Ville de Montréal ».

Pour limiter les coûts des politiques contribuant à la lutte contre les changements climatiques, la CRÉ de Montréal appuie la mise œuvre d'un ensemble d'instruments fondés sur le marché, applicables à toutes les sources d'émissions de GES. Elle est notamment favorable à la hausse des redevances sur les carburants et combustibles fossiles proposée pour l'atteinte de la cible de 20 %, sous réserve que les revenus supplémentaires soient destinés à financer les mesures qui s'imposent dans le secteur des transports, notamment l'amélioration de l'offre de service du transport en commun sur l'île de Montréal.

La CRÉ est d'avis que les coûts de l'inaction face aux changements climatiques sont beaucoup plus importants que ceux d'une action appropriée pour atténuer fortement les effets de ce phénomène. De plus, un positionnement rapide du Québec comme acteur proactif du développement durable permettra de le positionner, et de positionner les entreprises montréalaises, sur l'immense marché international des technologies propres.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par une approche concertée et d'agir comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

- 30 -

Source : CRÉ de Montréal
Pour information : Yvan Thériault
Directeur Planification et Communications
Tél. : 514 842-2400
Cell. : 514 233-9019